

Les placements suisses de capitaux dans les Balkans

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **30 (1938)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment d'elle. Notre politique économique a pour tâche d'éviter que la Suisse ne tombe sous la dépendance économique d'un grand Etat ni ne s'intègre (ou ne soit intégrée) à un bloc économique. Son indépendance économique serait tôt ou tard compromise. Une autre politique que celle que nous venons de développer est impossible.

Les placements suisses de capitaux dans les Balkans.

Le développement des pays balkaniques qui se sont libérés de la domination turque au cours du siècle dernier seulement est sérieusement entravé par l'insuffisance de leur outillage économique. Ils sont pauvres en capitaux. Les investissements étrangers leur sont aussi nécessaires que la pluie à l'agriculture, d'une part pour développer leur économie et d'autre part pour financer les dépenses de l'Etat, en particulier les armements. Ce sont surtout les capitaux étrangers qui ont permis de construire les voies ferrées, les usines et les fabriques, d'ouvrir des banques et d'exploiter les richesses du sous-sol. Il va sans dire que cet endettement n'a pas été sans répercussion dans le domaine politique et sans entraîner des interventions étrangères. La politique d'investissements de certains Etats n'avait d'ailleurs pas d'autre but que d'étendre leur sphère d'influence.

L'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France surtout ont des intérêts financiers considérables dans les Etats balkaniques qui, de leur côté, n'ont pas négligé de mettre à profit la concurrence que se livraient les grandes puissances pour emprunter de divers côtés à la fois. De cette manière, les grands Etats n'ont atteint que très partiellement le but qu'ils se proposaient en accordant des prêts aux Etats de l'Europe orientale. Pendant la guerre mondiale on a pu constater que les débiteurs ne se sont pas toujours battus aux côtés des créanciers, mais qu'ils espéraient, en passant à l'adversaire, obtenir l'annulation de leurs dettes.

La Suisse, elle aussi, participe depuis longtemps aux investissements de capitaux dans cette région de l'Europe bien qu'elle n'y ait aucun intérêt politique. Notre pays a déjà subi des pertes considérables sur les crédits consentis aux Etats balkaniques, crédits affectés à des buts soit d'ordre politique, soit d'ordre économique. Les crédits consentis pour le renforcement des armements doivent être généralement considérés comme perdus d'avance et ils ne peuvent être consentis que par une grande puissance qui en espère des avantages politiques; pour un petit Etat tel que la Suisse ils n'entrent pas en considération. Pourtant, les représentants de la finance suisse n'ont rien appris des dures expériences du passé;

à peine la paix était-elle signée qu'ils ont de nouveau participé aux emprunts consentis par les puissances occidentales pour la « reconstruction » des pays balkaniques.

Selon les indications de la Banque nationale, les emprunts suivants ont été lancés sur le marché suisse depuis 1927:

1927:	Taux de l'intérêt en %	Valeur nominale en 1000 francs	Valeur d'émission
Emprunts sur lettres de gage de la Banque Hypothécaire du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, Belgrade	7	10,000	9,600
1928:			
République de Grèce: Emprunt de stabilisation et emprunt en faveur des populations réfugiées (tranche suisse)	6	1,250	1,137
Emprunt de stabilisation du Royaume de Bulgarie (tranche suisse)	7½	1,500	1,455
1929:			
Emprunt de stabilisation de l'administration autonome des monopoles du Royaume de Roumanie (tranche suisse de 4 millions de dollars)	7	3,500	3,080
1930:			
Pester Ungarische Commercial-Bank, Budapest, emprunt sur lettres de gage de 15 millions de francs	7	10,000	9,800
1931:			
Emprunt-or de l'administration autonome des monopoles du Royaume de Roumanie, de 1,325 millions de francs français	7½	25,000	21,625
Pester Erster Vaterländischer Sparkassen-Verein, Budapest. Emprunts sur lettres de gage, de 15 millions de francs	7	10,000	9,800
Gouvernement grec, Emprunt pour les Travaux publics de 4,6 millions de livres britanniques, valeur nominale	6	400	348
Emprunt international de stabilisation (en francs-or) du Royaume de Yougoslavie de 1,025 millions de francs français, tranche suisse de 25,381,250 francs suisses	7	25,381	22,209
1937:			
Emprunt unifié de l'administration autonome des monopoles du Royaume de Roumanie de 1937	4½	18,000	18,000*
1938:			
Emprunt sur lettres de gage de la Banque Hypothécaire du Royaume de Yougoslavie, Belgrade	4	9,568	9,568*

* Conversion.

Quoi qu'il en soit, ces divers emprunts, qui ont entraîné le transfert de plus de 100 millions de francs suisses à destination des Balkans, ne donnent pas une image complète de la participation suisse aux emprunts de ces divers Etats. Certains titres balkaniques,

bien qu'ils n'aient pas été introduits sur le marché suisse et qu'ils ne soient pas cotés dans les bourses suisses, n'en ont pas moins trouvé en grand nombre le chemin de nos banques. D'autre part, nous ne connaissons pas exactement, en ce qui concerne les emprunts ci-dessus, la participation exacte du capital suisse pas plus que nous ne savons quelle proportion du capital étranger actuellement en Suisse a été investie. Quoi qu'il en soit, il semble que les avoirs de ce capital étranger en valeurs balkaniques ne soient pas très considérables.

Selon nos observations, outre les emprunts mentionnés ci-dessus et émis officiellement en Suisse, les obligations suivantes sont cotées aux bourses suisses (ce qui permet de supposer que les parts suisses sont assez considérables):

Hongrie:

4 %	Emprunt hongrois	(en florins)
4 %	»	» (en couronnes)
4 %	»	» (en livres anglaises 1910)
4½ %	»	» de 1924
4 %	Ville de Budapest	1911
4½ %	»	» 1914

Roumanie:

5 %	Ville de Craiova	1930
-----	------------------	------

Yougoslavie:

4 %	Emprunt serbe	de 1895
7 %	Banque Hypothécaire du Royaume de Yougoslavie	1924 et 1927
5 %	»	» » » » 1934

Bulgarie:

5 %	Emprunt bulgare	de 1904
4½ %	»	» 1907
4½ %	»	» 1909
4½ %	Ville de Sofia	1910

Turquie:

	Loterie de l'Etat turc	de 1870
2½ %	Société des chemins de fer d'Anatolie	de 1912

Parallèlement à ces placements, le capital suisse est fortement intéressé à l'activité économique des Etats de l'Europe orientale. C'est ce qui ressort d'ailleurs des cours des bourses suisses où les titres d'importantes entreprises balkaniques sont cotés parmi les nombreuses valeurs étrangères:

<i>Roumanie:</i>	Capital-actions	
Etoile roumaine S. A. pour l'industrie du pétrole, Bucarest .	1000	mill. lei
« Electrica », Societate anonima romana, Bucarest . . .	217	» »
Concordia, Industrie roumaine du pétrole S. A., Bucarest.		

Hongrie:

Ungarische Allg. Kohlenbergbau A.-G., Budapest . . .	48,4	» pengœ
Urikany-Zsilthaler, Ungar. Kohlenbergwerks-A.-G., Budapest	21	» »
Charbonnages du bassin de Budapest, Bruxelles . . .	40,5	» »
Caisse d'épargne centrale de Hongrie, Budapest . . .	8	» »

<i>Yougoslavie:</i>		Capital-actions	
Trifailer Kohlenwerks-Gesellschaft, Ljubljana		200	» dinars

<i>Turquie:</i>			
Société d'exploitation des chemins de fer orientaux S. A.,			
Constantinople		50	» francs

Afin de permettre au lecteur une estimation plus exacte, nous donnons ci-dessous le cours de quelques monnaies.

100 pengœ = environ 63 francs (les pengœ à usage limité sont cotés à un cours inférieur)

100 dinars = environ 10 francs

100 lei = environ 1 fr. 70

Il suffit de jeter un regard sur les cours de ces valeurs balkaniques, qui sont tombés de plus de 50 pour cent et même davantage depuis 1929, pour se rendre compte des pertes formidables subies par le capital suisse. Ces pertes ont encore été augmentées par la chute des monnaies de ces divers pays.

Soulignons également que les intérêts suisses ne se limitent pas aux entreprises mentionnées ci-dessus. Une étude récemment parue (Dr Mirko Lamer: «Les fluctuations des investissements étrangers dans les Balkans». Weltwirtschaftsarchiv. Novembre 1938) donne des renseignements extrêmement intéressants sur les intérêts financiers étrangers dans les pays balkaniques. Les indications qui suivent sont extraites de cette enquête.

En Roumanie, la finance suisse contrôle encore une autre entreprise pétrolifère, la «Industriile de Petrol-Orsova-Tileagd Societate Anonima. Elle est en outre fortement intéressée à l'industrie chimique et aux industries du bois et du textile.

Le Crédit suisse entretient une succursale en Yougoslavie sous la raison sociale de Banque serbo-suisse. La Banque commerciale de Bâle est l'un des principaux actionnaires de la Société générale de banque yougoslave S. A. et de la Banque provinciale de Bosnie et Herzégovine. Des capitaux suisses sont également investis dans la Banque pour le commerce et l'industrie de Bosnie S. A. et à l'Union-Bank yougoslave S. A. Les chiffres ci-dessous donnent une image de la participation suisse aux banques yougoslaves (1936):

Capital-actions détenu par les banques suisses		Crédits suisses		Total	
en millions de dinars	en % du capital étranger	en millions de dinars	en % des crédits étrangers	en millions de dinars	en % des participations étrangères
8,59	3,2	1,51	0,3	10,10	1,3

Le capital suisse occupe une place prépondérante dans l'industrie du bois. Il est également fortement intéressé à l'industrie hydroélectrique. Les «Elektrowerke AG.», Bâle, participent en commun avec une banque suisse à la centrale hydroélectrique Elektricna Centrala «Fala» Akcionarrsko Drustvo u Beogradu qui fournit une grande partie du courant de la Slovénie ainsi qu'à

la nouvelle centrale hydroélectrique de Belgrade. Le capital suisse participe également à l'industrie minière, aux aciéries, à la production du ciment et à l'industrie des produits pharmaceutiques. Sa participation au capital étranger investi dans l'industrie yougoslave est plus considérable qu'en ce qui concerne les banques:

Capital-actions contrôlé par la finance suisse		Crédits suisses		Total	
en millions de dinars	en % du capital étranger	en millions de dinars	en % des crédits étrangers	en millions de dinars	en % des participations étrangères
173	6,6	535	14,9	708	11,4

En Bulgarie, le capital suisse est fortement intéressé à diverses industries. La première fabrique de papier a été fondée par des Suisses en 1909. La participation suisse au capital étranger investi dans les sociétés par actions bulgares est estimée à 23,3 pour cent pour 1936. La Suisse vient au second rang. La Belgique occupe la première place avec 27,5 pour cent.

En Turquie, le capital suisse a permis de mettre sur pied des succursales de la Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co, de la fabrique de montres Zénith, de la Société générale de surveillance (commerce des céréales) et des deux compagnies d'assurance « Helvetia » et « Suisse ».

En 1932, la participation de la Suisse aux dettes publiques et privées de la Grèce était de 0,8 pour cent, soit près de 3,5 millions de dollars.

*

Par ces quelques indications nous voulions montrer dans quelle forte proportion le capital suisse est déjà engagé dans les pays du sud-est de l'Europe. Il semble donc qu'en estimant à plus d'un milliard, comme nous l'avons fait dans notre article précédent, les investissements suisses dans les pays du bassin du Danube et des Balkans (y compris l'Autriche), nous ayons été au-dessous de la réalité. Dans ces conditions, nous sommes autorisés à mettre en garde la finance suisse et à la rendre attentive aux dangers de nouveaux investissements dans les pays de l'Europe de l'est. En dernière analyse ce serait la population suisse tout entière qui devrait supporter les pertes que des placements inconsidérés ne manqueraient pas de causer.